

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°DNCMP/263.../F/2023 -2024 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU, INFORMATIQUE ET IMPRIMES A LA CAMEBU

Date de Publication : 03/-11/2023

Date d'ouverture : 02/-11/2023

1. Objet

La CAMEBU invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour **la fourniture du matériel de Bureau, informatique et imprimés à la CAMEBU**. Les spécifications et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement

Le Marché est financé à 100% sur Fonds Propres de la CAMEBU, budget de l'exercice 2023-2024.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Le marché est constitué de deux lots composés de :

Lot 1 : Matériels de bureau et imprimés

Lot 2 : Matériels informatique

4. Délai d'exécution du marché

Le délai de livraison du présent marché est fixé à trente (30) jours à compter de la réception par le soumissionnaire de la notification définitive du marché.

5. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises au sens des articles 155, 156, 157 et 158 de la Loi N° 1/04 du 29 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Les personnes frappées d'inéligibilités au sens de l'article 161 de la loi précitée ne sont pas admises à concourir au présent Appel d'offres.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de la CAMEBU (www.camebu.net), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 12h 00' et de 14h00 à 15h30, heure locale à l'adresse ci-après:

Il pourra être obtenu physiquement au Secrétariat de Direction de la CAMEBU, sis au Quartier Industriel, Avenue Nyabisindu, N°1, B.P1332 Bujumbura, Tél : 22 28 73 00 /2228 73 01 /22 28 73 12 sur présentation d'un bordereau de versement de Cent Mille francs burundais (100.000 FBU) repartit comme suit :

- a) **50 000 Francs Burundais non remboursable au Compte N° 1101/001.04 (Sous-Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DUBURUNDI.**
- b) **50 000 Francs Burundais non remboursable au Compte N° 01101562390 ouvert à la BRB au nom de la CAMEBU.**

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction de la CAMEBU et envoyée à l'adresse de la CAMEBU siège sise au Quartier Industriel, Avenue Nyabisindu, N°11, B.P 1332 Bujumbura, Tél : 22 28 73 00 /22 28 73 01 /22 28 73 12, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

La CAMEBU répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard cinq (5) jours calendaires précédant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse de la CAMEBU indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

7. Dépôt et Ouverture des Offres

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat de la CAMEBU sis au Quartier Industriel, Avenue Nyabisindu, N°11, B.P 1332 Bujumbura, Tél : 22 28 73 00 /22 28 73 01 /22 28 73 12, au plus tard le **22/11/2023 à 9 heures locales.**

Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier D'appel d'Offres National Ouvert N°DNCMP/260 / F / 2023, à n'ouvrir qu'en séance publique du 22/11 /2023 à 09 h 30'.**

L'ouverture des offres aura lieu le **22 / 11 /2023 à 9 h 30'** dans la salle des réunions de la CAMEBU.

Les offres déposées après la date et/ou après l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture. Les soumissionnaires ou leurs représentants présents à l'ouverture signeront un registre attestant leur présence.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

8. Délai d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter à partir de la date limite de remise des offres.

9. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission est exigée : **un million de francs burundais (1.000.000 FBU) par lot.**

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification seront la conformité de l'offre technique au Dossier d'Appel d'Offres (DAO), au Règlement Particulier de l'Appel d'Offre(RPAO) et à l'Offre financière la moins disant.

Le soumissionnaire devra être juridiquement apte et avoir les capacités techniques et financières prouvant qu'il est capable d'assurer la fourniture des fournitures de bureau et informatique.

11. Eclaircissement/Renseignements.

Toute demande d'éclaircissements doit parvenir à la CAMEBU au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats soumissionnaires adresseront leurs demandes au Directeur Général et Personne Responsable des Marchés Publics à la CAMEBU, sis au Quartier Industriel, Avenue Nyabisindu, N°11, B.P 1332 Bujumbura, Tél : 22 28 73 00 /22 28 73 01 /22 2873 12.

Fait à Bujumbura, le 27 / 12 /2023

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMEBU

